

OFFRE D'EMPLOI

L'Association des Maisons des Jeunes et de la Culture de l'Isère crée son poste d'ANIMATEUR·ICE de RESEAU

1- Présentation de l'Association

Créée en 1961, l'ADMJC38 est l'association départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture et des Maisons pour Tous, implantées en Isère. Premier réseau de jeunesse et d'Education populaire du département, elle fédère 19 MJC/MPT sur les 48 que compte le territoire au total. L'ADMJC38 adhère à la Plateforme Régionale des MJC en Auvergne Rhône-Alpes qui l'accompagne ainsi qu'à la confédération nationale des MJC de France. Son budget annuel est de 70K€.

Ses principaux partenaires sont le Conseil Départemental de l'Isère, le Service Départemental à l'Engagement, à la Jeunesse et aux Sports, et la Ville de Grenoble.

Ses principales missions sont les suivantes :

- soutenir les MJC/MPT par un rôle d'accompagnement des maisons, de représentation auprès des institutions publiques et des partenaires au niveau local, régional et national.
- fédérer les MJC/MPT en facilitant la circulation des informations, en créant des espaces de mutualisation et de partage, en favorisant l'émergence de projets et d'actions (événements, festivals, séminaires, rencontres...)
- participer au développement de la vie associative par la formation des acteurs des MJC (bénévoles et salariés), par l'apport de connaissances et de compétences, en lien avec les valeurs de l'Education populaire.

Depuis 2016, l'ADMJC38 est composée uniquement de bénévoles. Elle souhaite aujourd'hui relancer une dynamique collective ainsi qu'un développement structurel sur un territoire marqué par une grande disparité d'implantation des MJC/MPT. **Elle crée pour cela un poste d'animateur salarié en CDD d'un an au statut cadre avec possibilité d'évolution en CDI.**

2- Mission générale

En lien avec la Plateforme Auvergne Rhône-Alpes des MJC et la Confédération Nationale des MJC de France, assurer les principales fonctions d'une « tête de réseau » pour les MJC de l'Isère :



Figure 1. Les 6 fonctions d'une tête de réseau selon l'ADASI et le Mouvement Associatif

3- Fonctions de l'animateur

- **Plaidoyer**

- en lien avec le CA il / elle représente l'association par délégation du Conseil d'Administration (CA), auprès des partenaires institutionnels et financiers (Conseil Départemental de l'Isère, SDJES38, CAF, Municipalités, EPCI...)
- en lien avec le CA il / elle contribue à la visibilité des MJC du réseau, valorise leurs actions auprès des techniciens et des élus des collectivités territoriales, partage des informations sur l'activité des MJC/MPT (observatoire), afin de construire à termes avec eux des liens de collaboration stables et durables
- il / elle représente l'association au sein de différents groupes de travail départementaux, avec les autres têtes de réseau d'Education populaire (ex : dans le cadre de la démarche Guid Asso)

- **Animation de réseau**

- il / elle assure la communication et la circulation de l'information dans le réseau (mails, webinaires, site web, réseaux sociaux...), assure une veille permanente sur les différents sujets liés au secteur de l'animation et des MJC en général (vie associative, veille juridique, sociétale, appels à projets etc...)
- il / elle anime un réseau de professionnels (directeurs et animateurs notamment), propose des temps d'échanges, des formations collectives et des séminaires thématiques (ex : analyse de la pratique professionnelle)
- sur invitation, il / elle participe aux réunions de Conseil d'Administration (CA), aux Assemblées Générales (AG) et se rend aux événements importants des MJC adhérentes
- en lien avec le CA, il / elle participe au fonctionnement de la Plateforme régionale des MJC (journée des professionnels, conseil d'administration) et de MJC de France (regroupements nationaux, groupes de travail et commissions)
- il / elle communique sur les dispositifs de coopération internationale (Erasmus +, Corps Européen de Solidarité, Service Civique international) et accompagne les maisons intéressées
- il / elle fait la promotion d'une politique adaptée concernant l'EAC (Education Artistique et Culturelle), en lien avec le Conseil Départemental et la DRAC, et cherche à développer des actions dans ce domaine avec les MJC adhérentes
- il / elle encourage le développement de « projets jeunes » dans les MJC en lien notamment avec le dispositifs « coup de pouce jeune » du Conseil Départemental
- en lien avec la Plateforme, il / elle cherche à développer dans le réseau les dispositifs tels que le Service Civique, le BAFA ou le Pass Culture
- il / elle poursuit le recensement des besoins auprès des MJC adhérentes en vue de faire évoluer la fiche de poste
- il / elle entretient des liens de communication avec les MJC non adhérentes et se tient prêt-e à les accompagner dans une éventuelle démarche d'adhésion

- **Ingénierie**

- il / elle conçoit et anime, le cas échéant, des formations et des temps d'échanges, pour les professionnels et les bénévoles du réseau
- il / elle nourrit la réflexion des professionnels et des bénévoles des MJC par ses analyses et ses idées
- il / elle conseille le cas échéant, sur la conception d'événements, de projets ou d'actions

- **Pilotage de projets**

- il / elle accompagne les professionnels et bénévoles dans la réalisation d'actions de réseau (ex : événements culturels ou sportifs inter-MJC),
- il / elle coordonne la circulation de la malle pédagogique « Des-Infox » sur le territoire en lien avec les animateurs des MJC formés à son animation
- il / elle propose la réalisation de nouveaux projets de manière participative avec les MJC du réseau

- **Accompagnement personnalisé**

- dans certains cas, il / elle accompagne les structures adhérentes dans leur stratégie de développement, les soutient et les conseille dans leurs rapports et négociations éventuelles avec les collectivités locales, sur des thématiques ou situations spécifiques (RH, finance, projet associatif) y compris de crise.
- il / elle accompagne les dynamiques de bassin en proximité (Unions locales et collectifs de MJC)

- **Fonctionnement**

- il / elle garantit le fonctionnement associatif de l'Association Départementale
- en lien avec la trésorière, il / elle contribue à la construction du budget prévisionnel et assure le suivi financier de l'association en lien étroit avec la trésorière,

- il / elle travaille à la structuration et au développement du modèle socio-économique de l'association ainsi qu'à la pérennisation des sources de financement
- il / elle organise et co-anime les différents espaces de gouvernance associative de l'AD38 (groupes de travail, commissions, CA et AG), il / elle est également en charge d'accompagner les administrateurs du CA dans leur fonction employeur et opère un reporting régulier de son travail.

4- Profil recherché

• **Compétences**

- compétences en animation d'équipes professionnelles et bénévoles (une expérience en animation de réseau est un plus)
- maîtrise de la gestion et de la co-construction de projet ainsi que des méthodes participatives
- capacité d'analyse et de compréhension des enjeux liés aux secteurs de l'animation, de l'Education populaire, de la jeunesse et de l'Economie Sociale et Solidaire
- bonne connaissance des politiques publiques (Jeunesse, enfance/famille, Education Populaire, Culture)
- maîtrise de la gestion financière d'une structure associative
- connaissance du droit du travail (convention collective ECLAT)
- maîtrise des outils informatiques (Office, MS ou libre) et de communication (dropbox, réseaux sociaux...)
- très bonne maîtrise de l'écrit, esprit d'analyse et de synthèse

• **Savoir-être**

- intérêt pour le travail en réseau et les logiques de coopération
- capacité d'écoute, de négociation et d'adaptation à des interlocuteurs très divers
- capacité à fédérer tout en respectant la diversité du réseau
- compétences relationnelles et de communication
- autonomie, organisation, dynamisme
- goût pour les challenges

• **Diplôme et expérience**

- niveau de diplômes pouvant correspondre au poste : DESJEPS, Licence / Master dans le domaine de Développement social local, l'Economie Sociale et Solidaire ou des Sciences Humaines.
- une expérience significative dans des postes de direction, d'encadrement, de développement et d'animation est requise.

Classification emploi et format : Contrat à durée déterminée d'un an - Groupe H – indice 400 de la convention collective ECLAT + reconstitution de carrière. Salaire envisagé = 3 150€ brut. Temps plein.

Relations hiérarchiques : Président par délégation du CA employeur.

Périmètre de responsabilité : L'animateur·trice travaille en étroite collaboration avec le président de l'AD et les administrateur·rices. Il / elle assume la responsabilité de la mise en œuvre des orientations ou des objectifs définis par les instances statutaires de l'ADMJC. Il / elle leur rend compte de l'organisation de son emploi du temps. Il / elle engage sa responsabilité sur les prévisions et décisions qu'il / elle est amené·e à prendre ou à formuler dans le cadre de sa mission.

Horaires : Forfait 214 jours. Autonomie sur la gestion de l'emploi du temps. Les réunions en soirée sont fréquentes et ponctuellement le week-end. Agenda en ligne.

Lieu de travail : Secteur de l'Isère (Grenoble ou alentours). Déplacements réguliers sur le département et en Auvergne-Rhône Alpes. **Permis B indispensable.**

Mise à disposition d'un téléphone et d'un ordinateur portable. Possibilité de télétravail. Prise en charge de la mutuelle à 50% par l'employeur. Défraiements km tarif URSSAF si véhicule personnel ou abonnement autopartage et prise en charge des frais de transport en commun.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser au Président de l'AD MJC 38 par mail à recrutement@admjc38.org avant le 29 février 2024. Un cas pratique à réaliser sera envoyé aux candidats sélectionnés pour l'entretien. Les entretiens auront lieu début mars. Le jury sera composé de membres du CA de l'ADMJC38 et de l'animateur de la Plateforme régionale des MJC.

Prise de poste souhaitée : 02 avril 2024